

GUIDE PEDAGOGIQUE DES EVALUATIONS DFGSM₂

1er cycle des études médicales –
Diplôme de Formation Générale en
Sciences Médicales 2ème année

Année universitaire 2026 / 2027



Ce document ne remplace pas les M3C qui sont validées en CFVU (Commission de Formation et de la Vie Universitaire), ni le règlement des études de l'Université. Il représente un document de support pour les enseignants, les étudiants et les gestionnaires de scolarité afin de partager les informations concernant l'organisation des enseignements et évaluations en DFGSM₂.

Table des matières

01.	L'ORGANISATION DES EPREUVES DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES	3
01.1	Les enseignements théoriques	3
01.2	Modalités de contrôle des connaissances	3
01.3	Organisation des épreuves	4
01.3.1	Examens du Semestre 3	4
01.3.2	Examens du Semestre 4	6
02.	L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE : LES COMPETENCES CLINIQUES ET LES STAGES HOSPITALIERS	9
02.1	L'UE Compétences Cliniques (5 ECTS)	9
02.2	Le séminaire et le stage d'initiation aux soins (2 ECTS)	11
02.3	Le stage de maîtrise clinique (4 ECTS)	11
02.4	Le portfolio	11
03.	LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES TRANSVERSAUX ET OPTIONNELS	13
03.1	La validation obligatoire et le calcul des ECTS	13
03.2	Les UE Transversales obligatoires	13
03.3	Le module VSS (Violences Sexistes et Sexuelles)	14
03.4	Les enseignements optionnels	14
04.	LES REGLES D'ADMISSION ET D'EVALUATION	16
04.1	Admission à l'issue de la 1 ^{er} et 2 ^e semestres	16
04.2	Non admission à l'issue de la 1 ^{er} session d'examens	17
04.3	Admission en 3 ^e année du DFGSM et conditions de redoublement	17
04.4	Sujets d'examens et consultation des copies	17
04.5	Présence et absence aux enseignements dirigés	18
05.	LES REGLES SPECIFIQUES	18
05.1	Prise en charge des étudiants en situation de handicap	18
05.2	Aménagement des études	18
05.3	Situation sanitaire	18

01. L'ORGANISATION DES EPREUVES DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Les enseignements de la 2^{ème} année du DFGSM pour l'année universitaire 2026-2027 sont organisés comme suit :

01.1 Les enseignements théoriques

Ces enseignements sont organisés sur deux semestres sous forme d'Unités d'enseignement (UE).

UE DU SEMESTRE 3

- Anglais Médical
- Sciences fondamentales : Biophysique, Biochimie, Biologie cellulaire
- Pharmacologie (CP)
- Sémiologie générale (CP)
- Histologie (évalué en S₄)
- Appareil respiratoire : Anatomie, Physiologie, Sémiologie
- Appareil cardio-vasculaire : Anatomie, Physiologie, Sémiologie

UE DU SEMESTRE 4

- Anglais médical
- Pharmacologie
- Sémiologie générale
- Histologie
- Société et sciences humaines
- Tissu sanguin : Immunologie, Hématologie
- Génétique
- Appareil digestif : Anatomie, Physiologie, Sémiologie
- Appareil locomoteur : Anatomie, Physiologie, Sémiologie et Sémiologie radio

01.2 Modalités de contrôle des connaissances

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Les examens sont constitués d'épreuves terminales écrites et anonymes. Les questions peuvent porter sur l'enseignement magistral et/ou l'enseignement dirigé. Certaines UE peuvent contenir un contrôle continu ou partiel.

Les épreuves des examens se feront sous un format numérique avec support « tablettes » à l'exception de certaines épreuves qui se feront sur support « papier ».

Les examens sur tablettes peuvent comporter des questions isolées (QI) ou des dossiers progressifs (DP). Les questions sont posées sous forme de QRM (question à réponses multiples) ou de QRU (question à réponse unique) ou de QROC (question à réponse ouverte et courte) ou d'ASSO (association) ou de ZONE.

Les épreuves des examens sur papier peuvent comporter des questions rédactionnelles (QR) ou des questions à développement cours (QDC).

Les modalités des examens de la seconde session sont identiques à celles de la première session, lorsqu'aucune indication ne figure dans les tableaux.

01.3 Organisation des épreuves

01.3.1 Examens du Semestre 3

ANGLAIS MEDICAL / 2 ECTS

Enseignante responsable : Mme BADUEL

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Anglais	2 CC :			
	- 1 CC Compréhension orale	30 mn	1h30	/50
	- 1 CC test écrit (toute absence injustifiée vaut 0)	1h		
	- Papier : Examen écrit (CT)	1h30	1h30	/50
				Total / 100

SCIENCES FONDAMENTALES / 6 ECTS

Enseignants responsables :

Pr PAGES (Biologie cellulaire)

Pr PAYOUX / Pr BERRY (Biophysique)

Pr AUSSEIL / Pr SAVAGNER (Biochimie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Biologie cellulaire	- Tablette : 15 à 25 questions, incluant des QRM, QRP, QRP longues ainsi que des zones à pointer, sous forme de QI ou de DP	45 mn	2h15	/33
- Biophysique	- Tablette : 20 questions dont QRU, QRM, QROC, NUM ou ASSO – sous forme de QI ou DP	30 mn		/34
- Biochimie	- Tablette : 18 à 25 questions, comprenant 15 à 18 QRM et 1 à 3 DP	30 mn		/33
				Total / 100

PHARMACOLOGIE / Contrôle Partiel (ECTS au S₄)

Enseignant responsable : Dr MONTASTRUC

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Pharmacologie (CP)	- Tablette : [20-25] QRM sous forme de QI ou DP (Toute absence injustifiée vaut 0)	30 mn	30 mn	/50
				Total / 50

SEMILOGIE GENERALE / Contrôle Partiel (ECTS au S₄)

Enseignants responsables :

Pr SAILLER - Pr MOULIS

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Sémiologie générale (CP)	- Tablette [10-20] QRM, sous forme de QI ou mini-DP (Toute absence injustifiée vaut 0)	15 mn	15 mn	/50
				Total / 50

APPAREIL RESPIRATOIRE / 4 ECTS

Enseignants responsables :

Pr DE BONNECAZE (Anatomie)

Pr ARNAL / Dr DE GLISEZINSKI (Physiologie)

Pr GUIBERT / Pr GUILLEMINAULT/ Pr MAZIERES (Sémiologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 15 QRM ou QRU ou schémas à légender	20 mn	1h20	/20
- Physiologie	- Tablette QI – 15 à 20 QRM	30 mn		/40
- Sémiologie	- Tablette 25 QRM et/ou QRU et/ou QROC	30 mn		/40
				Total / 100

APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE / 5 ECTS

Enseignants responsables :

Pr WEYL (Anatomie)

Pr ARNAL (Physiologie)

Pr BURA-RIVIERE (Sémiologie vasculaire)

Pr RONCALLI (Sémiologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	Tablette : 15 QRM ou QRU ou schémas à légender	20 mn	1h40	/20
- Physiologie	Tablette QI 18 à 20 QRM	30 mn		/30
- Sémiologie	Tablette QI 45 QRM/QRU	50 mn		/50
				Total / 100

01.3.2 Examens du Semestre 4

ANGLAIS MEDICAL / 2 ECTS

Enseignante responsable : Mme BADUEL

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Anglais	- CP oral (toute absence injustifiée vaut 0)	10 mn/étudiant	20 mn/binôme	/50
	- Papier : Examen écrit Critical review (CT)	2h	2h	/50
				Total / 100

PHARMACOLOGIE / 4 ECTS

Enseignant responsable : Dr MONTASTRUC

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Pharmacologie (CT)	- Tablette : [20-25] QRM sous forme de QI ou DP	30 mn	30 mn	/50
				Total / 50

SEMILOGIE GENERALE / 3 ECTS

Enseignants responsables :
Pr SAILLER- Pr MOULIS

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Sémiologie générale (CT)	Tablette 10-15 QRM, sous forme de QI ou mini-DP	15 mn	15 mn	/50
				Total / 50

HISTOLOGIE / 3 ECTS

Enseignants responsables :
Pr COURTADE-SAIDI- Pr EVRARD - Dr BASSET

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Histologie	- CC	2h	2h30	/15
	- CT 20 à 30 QCM	30 mn		/85
				Total / 100

SOCIETE ET SCIENCES HUMAINES / 2 ECTS

Enseignant responsable : Pr MOLINIER

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Société et sciences humaines	Tablette QI : 30 QRM	40 mn	40 mn	/100
				Total / 100

TISSU SANGUIN ET SYSTEME IMMUNITAIRE /3 ECTS

Enseignants responsables :
Pr CORRE (Hématologie)
Dr TREINER (Immunologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Immunologie	Tablette 20 QRM	30 mn	50 mn	/50
- Hématologie	Tablette 10 QRM	15 mn		/50
				Total / 100

GENETIQUE / 3 ECTS

Enseignants responsables :
Dr ZIEGLER – Dr CHESNEAU (suppléant)

Disciplines	Examen	Durée	Durée globale	Notation
Génétique Médicale	- CP (toute absence injustifiée vaut 0)	15 mn	1h45	/30
	Tablette (CT) : 21 QCM (QRM ou QRU ou QROC) sous forme de QI et/ou de DP (2 à 3)	45 mn		/70
				Total / 100

APPAREIL DIGESTIF / 5 ECTS

Enseignants responsables :
Pr CARFAGNA (Anatomie)
Pr TACK / Dr DE GLISEZINSKI (Physiologie)
Dr E. BUSCAIL (Sémiologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 20 QRM ou QRU ou schémas à légender	30 mn	1h30	/40
- Physiologie	CT : Tablette – 15 QCM	30 mn		/30
- Sémiologie	- Tablette 20 QRM	30 mn		/30
				Total / 100

APPAREIL LOCOMOTEUR / 5 ECTS

Enseignants responsables :

Pr DE BONNECAZE / Pr CHANTALAT (Anatomie)

Pr RUYSSSEN-WITRAND / Pr REINA (Physiologie et sémiologie)

Pr FARUCH-BILFELD (Sémiologie radiologique)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 20 QRM ou QRU ou schémas à légender (ZONE)	30 mn	1h25	/50
- Physiologie	- Tablette QI – 10 QRM	15 mn		/25
- Sémiologie incluant sémiologie radiologique	- 2 Contrôles continus : 4 à 8 QI à distance	5 mn 5 mn		/5
	- CT : Tablette QI – [9 à 11] QRM rhumatologie et [9 à 11] QRM orthopédie-traumatologie	25min		/20
	- CT : Tablette QI – 5 QRM ou ASSO ou ZONE pour sémiologie radiologique	5 min		
				Total / 100

02. L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE : LES COMPETENCES CLINIQUES ET LES STAGES HOSPITALIERS

02.1 L'UE Compétences Cliniques (5 ECTS)

L'Unité d'Enseignement des Compétences Cliniques comprend 5 ECTS.

Le détail des Enseignements Dirigés figure dans le tableau suivant.

ED CC	Type d'ED	Resp Péda	Organisation	Durée ED	Modalité d'évaluation	Notation	Note Finale
ED 1 - 1bis	Initiation à la relation de soin	Dr Fares Patients aidants formateurs (S. Laran)	2 séries par ED répartie en 3 groupes 3 enseignants / série	ED 1 (2h) ED 1 bis (autonomie 4h)	Présence VA/IV	/4	CC 1 40%
ED 2	Initiation à la relation de soin			ED 2 (2h)		/4	
ED 3	Empathie	Dr Goze Dr Fabbri	1 série par ED	1h		/2	
ED 4	Examen physique systématique	Pr Pugnet	1 série par ED 1 à 2 enseignants par série	1h		/2	
ED 5	Mannequin cardio-respiratoire	Dr Comont Dr Lhermusier	1 série par ED 2 à 3 enseignants par série	2h (1h cardiovasculaire- 1h appareil respiratoire)		/4	
ED 6	Interrogatoire, type station ECOS	Dr Comont Dr Belliere Dr Baudou	1 série par ED	1h		/2	
ED 7	Usual clinical diagnosis	Pr Bura-Riviere Madame Baduel	1 série par ED 1 à 2 enseignants par série	1h		/2	
ED 8 - 9	Examen physique appareil locomoteur	Pr Ruysen - Witrand Pr Degboe	1 à 2 séries par ED 3 enseignants par série	ED 8 3h (3x1h) ED 9 3h (3x1h)		/8	
ED 10	Echanges de pratique / réflexivité	Dr Faget	1 série par ED	1h		/2	
						Note /30	
						A ramener /20	
ED 1 - 1bis - 2	Relation de soin (travail de groupe)				Note	/20	CC 2 20%
Stage	Evaluation supervisée en stage Grille	Tuteur de stage	Grilles standardisées. La grille de stage est à rendre à la fin du stage de janvier, dans les délais impartis.	10-20 min	Note	/20	CT 40%

Aucune grille de stage ne sera acceptée en dehors des délais impartis.

02.2 Le séminaire et le stage d'initiation aux soins (2 ECTS)

Le séminaire d'initiation au soin se déroule sur une journée de cours magistraux et une demi-journée d'ED en simulation, avant la rentrée universitaire. La présence au séminaire est obligatoire et compte pour la validation du stage.

Le stage d'initiation aux soins se déroule sur 2 semaines, avant la rentrée universitaire. La présence au stage est obligatoire. Aucune absence ne sera tolérée, sauf pour raison médicale (sur justificatif déposé dans les 5 jours ouvrables à la scolarité).

En cas de non validation, un stage de rattrapage aura lieu pendant les vacances de Noël.

02.3 Le stage de maîtrise clinique (4 ECTS)

Le stage de maîtrise clinique se déroule sur 3 semaines équivalent temps plein, comportant des périodes de stage à mi-temps ou à temps plein complétés par les enseignements dirigés de compétences cliniques (simulation, échanges de pratique et réflexivité). Pendant **le stage de janvier** aura lieu une évaluation supervisée en stage qui comptera comme contrôle terminal de l'UE de compétences cliniques.

La validation du stage de maîtrise clinique nécessite :

- 1) la présence au stage, qui est obligatoire
- 2) l'évaluation de l'implication personnelle de l'étudiant (motivation et performances observées), lors d'un entretien avec le responsable du stage.

Si le stage n'est pas validé par le jury en 1^{ère} session, l'étudiant devra se présenter en 2^{ème} session. En cas d'absence(s) injustifiée(s), l'étudiant devra alors effectuer un nouveau stage. La durée du stage de rattrapage est laissée à l'appréciation souveraine du Jury. Elle est modulée en prenant en compte la raison de la non validation (nombre d'absences, investissement insuffisant, acquis insuffisant...). Elle ne peut excéder 3 semaines.

02.4 Le portfolio

L'acquisition progressive des compétences nécessaires à l'exercice médical sera consignée dans un document global appelé PORTFOLIO.

De manière générale un portfolio est un ensemble de documents que vous avez choisi de conserver et qui ont une signification pour vous car ils permettent de retracer votre parcours d'apprentissage professionnel, ces documents sont appelés traces d'apprentissage. Ils sont à conserver sous la forme d'un fichier informatique et d'un classeur format papier, que vous porterez lors de votre entretien avec votre tuteur enseignant.

Pour compléter les traces brutes de vos apprentissages, il faudra également prendre l'habitude de prendre un peu de recul face à une situation qui a posé une difficulté ou encore qui vous a conduit à vous poser une question afin de développer une compétence appelée réflexivité que vous devez acquérir.

La réflexivité est ainsi décrite parmi les 7 compétences génériques de fin de 2^e cycle (clinicien, communicateur, coopérateur, acteur de santé publique, praticien réflexif, scientifique, responsable aux plans éthique et déontologique) :

« L'étudiant doit développer tout au long de son parcours d'apprentissage sa capacité d'auto-évaluation et celle de se poser des questions pertinentes en situation réelle de soins et de prévention, en tenant compte du contexte clinique, institutionnel, légal et sociétal. Il doit démontrer sa capacité à se remettre en question et à argumenter ses décisions.

Il :

- est capable d'établir des priorités dans ses activités et de les justifier ;
- prend conscience de ses limites personnelles et matérielles et tend à les repousser ;
- est capable de solliciter autrui si nécessaire ;
- est dans une démarche constante d'auto-évaluation de ses pratiques dans le but de les améliorer ;
- intègre, en tant que futur professionnel, les notions d'erreur médicale et de sécurité du patient. »

Ainsi la réflexivité est une démarche de remise en question de ses propres pratiques et de leur analyse dans un but d'amélioration continue, il s'agit d'une démarche d'auto-évaluation constructive.

Dans cette compétence se retrouve les grands principes de la démarche de qualité et de sécurité des soins mais aussi la connaissance de ses propres limites ainsi que l'importance d'une prise de recul sur sa pratique afin de questionner sa pratique, de l'analyser par rapport aux connaissances actuelles et de la modifier si nécessaire.

Ce que vous pouvez intégrer dans le portfolio

L'ensemble des documents suivants peut constituer votre portfolio :

- des notes prises lors d'un stage clinique : activité, emploi du temps, et en particulier la réalisation de certains gestes. Par exemple, la présentation d'un service et la prise de recul en évoquant ce que vous retiendrez de ce service pour votre pratique future, récit de la réalisation du geste et de la difficulté ressentie, prise de recul pour trouver des solutions pour éviter que cela ne se produise à nouveau...
- des récits qui permettent de servir de modèle/d'exemple pour la pratique professionnelle future et pourquoi ils ont eu ce rôle, lien avec les pratiques professionnelles de référence par exemple
- des récits plus structurés de situations cliniques qui vous ont conduit à vous questionner : question par rapport à la relation, question sociale, question éthique ou déontologique...
- des récits plus structurés de situations cliniques qui ont représenté pour vous une difficulté en analysant l'origine de cette difficulté et les ressources que vous pouvez utiliser pour éviter que cela se reproduise.
- des documents qui vous paraissent pertinents pour retracer votre parcours.
- les documents qui vous ont été demandés à travers les cours en ligne sur Moodle intitulés EXERCICE PORTFOLIO.
- de façon systématique, chaque année vous est demandé un écrit de stage composé de la rédaction du récit d'une situation accompagné d'une grille d'auto-évaluation (modèle fourni) que vous aurez réalisée lors d'une période de stage et d'une autre grille qu'un de vos pairs (binôme) aura réalisée vous concernant. Ces 3 éléments sont à télécharger sur Moodle.

03. LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES TRANSVERSAUX ET OPTIONNELS

03.1 La validation obligatoire et le calcul des ECTS

La validation obligatoire

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) 2025-2026 ne sera délivré en fin de 3^{ème} année qu'à partir du moment où l'étudiant aura validé 10 ECTS d'enseignements transversaux obligatoires.

L'étudiant devra également avoir validé le module VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) en DFGSM₂ pour pouvoir accéder en DFGSM₃.

Le calcul des ECTS – Organisation

Les enseignements transversaux obligatoires représentent 10 ECTS entre le DFGSM₂ et le DFGSM₃ :

DFGSM₂ :

- Santé environnementale (1 ECTS)
- Numérique en santé (partie 1/2) (1 ECTS)

DFGSM₃ :

- Service sanitaire (6 ECTS)
- Ethique en santé (1 ECTS)
- Numérique en santé (partie 2/2) (1 ECTS)

Tous les enseignements optionnels seront donc comptabilisés en points parcours en DFGSM₂ et en DFGSM₃. Pour la prise en compte des UE facultatives dans les points parcours, les relevés de notes sont à déposer dans l'application POP dès le DFGSM₃.

03.2 Les UE Transversales obligatoires

SANTE ENVIRONNEMENTALE / 1 ECTS

Enseignants responsables :

Pr CARRIE

Pr HERIN

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Santé environnementale	1 séminaire avec 2 thématiques de 2H	4h	10h	Présent v/nv
	Autoformation : vidéos + QCM	6h		/100
				Total / 100
2 ^e session	- Ecrit sur thématique			Total/100

NUMERIQUE EN SANTE / 1 ECTS

Enseignants responsables :

Dr FERRE

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Numérique en santé	Autoformation : vidéos + Quizz + jeux des 7 erreurs + forum Q/R	45 mn		/100
				Total / 100
2 ^e session	Autoformation : vidéos + Quizz + jeux des 7 erreurs + forum Q/R	45 mn		Total/100

03.3 Le module VSS (Violences Sexistes et Sexuelles)

Le module de formation « Sensibilisation VSS » est un serious game, incluant un quiz final, ainsi qu'un Webinar en asynchrone permettant de s'adapter aux contextes étudiants à l'Université de Toulouse. 3 quiz seront demandés, couplé à un forum. Une attestation sera délivrée quand l'étudiant aura validé tous les quiz et suivi la formation Webinar.

L'ensemble des étudiants de 2^e et 4^e années universitaires à l'Université de Toulouse ont l'obligation de passer le module de VSS en ligne sur Moodle.

5 Objectifs pédagogiques pour ce parcours de formation obligatoire :

- Identifier des situations problématiques à l'université et au travail (cas des stages en milieu professionnel et de l'internat en santé)
- Hiérarchiser l'agissement sexiste, le harcèlement sexuel, l'agression sexuelle et le viol
- Citer au moins un des 5D pour réagir et faire réagir en tant que témoin solidaire
- Identifier un contact clé vers qui se tourner en interne et en externe pour une écoute anonyme en tant que victime, témoin ou personne autrice de violences sexistes et/ou sexuelles
- Identifier le point d'entrée pour signaler des violences sexistes et sexuelles

03.4 Les enseignements optionnels

- **EPS 10 pts parcours** : 1 examen en fin d'année et/ou contrôle continu, en fonction du support d'APSA (Activité physique sportive et artistique) une seule activité choisie sur l'année. Possibilité de prendre cette UE une seule fois par cycle.
- **ANGLAIS 10 pts parcours** : Anglais de communication : Préparation à la mobilité & ouverture sur le monde (para-)médical, la relation avec le patient.

Nature des épreuves	Durée	Notation
<u>CC 100%</u> - 1 oral (dialogue en interaction, trinôme) - 2 écrits (lettre de motivation + prise de position)	30min/groupe 2h	Total /20 /10 /10
<u>2^{ème} session 100%</u> Lettre administrative Entretien individuel	1h 15 mn	Total /20

- **MASTER 1** (parcours corps de santé) :

Validation en points parcours :

- 1 UE : 10 points
- 2 UE 20 points
- 2 UE + 1 Stage : 40 points

Validation en ECTS (uniquement au second cycle) :

- 1 UE : 6 ECTS
- 2 UE : 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage : 9 ECTS

* UE Stage de recherche pour les étudiants admis par une passerelle et ayant déjà acquis un M1 (2 mois maximum)

* Le choix de ce type d'UE fait partie d'un projet global de validation d'un master 1 complet et doit rentrer dans une démarche active de l'étudiant.

* Les étudiants doivent être conscients de la difficulté de cet enseignement et du risque encouru d'échec.

* Frais d'inscription payants

- **TUTORAT : 10 pts parcours**

La validation se fait sur dossier

- **ATELIER DE RAISONNEMENT CLINIQUE – TECT : 10 pts parcours**

Disciplines	Natures des épreuves	Durée	Notation
"Atelier de Raisonnement Clinique - TECT -	6 CC de 10 QCM chacun	16h	9 points
	6 TD (note présentielle et participation)	12h	2 points
	2 ECOS (Mi-UE et fin-UE)	4h	9 points
			Total /20

Après 2 absences consécutives, l'étudiant est contacté afin de noter une justification ou une décision d'abandon. Le conseil pédagogique du TECT décidera de donner la possibilité ou non de participer aux rattrapages.

Pour être validée, cette UE doit être choisie en DFGSM2 et être suivie en DFGSM 2 et 3.

- **UE Aide à la réussite 10 pts parcours** : enseignement à chaque début de semestres S3 et S4 validé par la présence aux enseignements. UE Obligatoire pour les LAS et Passerelles, optionnelle pour les PASS.

L'UE Aide à la Réussite est une UE Optionnelle validée sur 2 ans (DFGSM2 + DFGSM3). Les 10 points parcours seront donc attribués à la fin du DFGSM3.

- **UE Préparation aux ECOS - Biochimie clinique – Prescrire et interpréter : 10 pts parcours**
UE proposée au second semestre pour les étudiants de DFGSM2 & 3 (S4 ou S6), séparés par année. Le programme est identique sur les 2 années.

- **ERASMUS : 10 points parcours**

Les étudiants ayant participé à un programme ERASMUS (hors pays francophone) valideront automatiquement 10 pts parcours

- **Double parcours « école INSERM »** (cf. présentation des points parcours)

- **UE Nutrition et micronutriments : métabolisme et santé humaine - 10 points parcours**

Pour être validée, cette UE doit être choisie en DFGSM2 et être suivie en DFGSM 2 et 3.

NB : Toutes les informations concernant les points parcours sont détaillés dans la présentation des Points Parcours qui est accessible via l'espace Moodle suivant : <https://moodle.utoulouse.fr/course/view.php?id=7659>

04. LES REGLES D'ADMISSION ET D'EVALUATION

04.1 Admission à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^e semestres

Pour être déclarés admis à la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres les étudiants doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves (toute absence vaut le résultat DEFAILLANT)
- Valider le stage d'initiation aux soins
- Valider l'UE compétences cliniques (12/20) et le stage de maîtrise clinique (Validation par attestation de présence et évaluation sur grille par le responsable du terrain de stage)
- Valider le module VSS (Violences Sexistes et Sexuelles)

Les règles de compensation sont les suivantes :

- Le seuil de compensation est de 8/20 entre les sous-UE d'une même UE.
- La moyenne générale des notes obtenues pour les UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20

- Il n'y a pas de compensation entre les UE de l'enseignement théorique et l'UE d'enseignement clinique (compétences cliniques).
- Il n'y a pas de compensation d'UE entre les semestres.
- Il n'y a pas de compensation d'UE entre les UE d'un même semestre.

04.2 Non admission à l'issue de la 1^{ère} session d'examens

Les étudiants ajournés à une ou plusieurs UE théoriques avec une note globale inférieure à la moyenne doivent repasser les disciplines concernées. Ils conservent le bénéfice des disciplines dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne à la 1^{ère} session. En cas d'UE comportant des sous-UE, il conserve le bénéfice des sous-UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20.

Les étudiants n'ayant pas eu la note de 12/20 aux compétences cliniques doivent passer en 2^e session une évaluation supervisée au lit du malade.

Les étudiants n'ayant pas validé les stages cliniques doivent effectuer un stage de rattrapage de durée équivalente durant l'été.

Les règles de compensation de la seconde session sont identiques à celles de la 1^{ère} session.

04.3 Admission en 3^e année du DFGSM et conditions de redoublement

a) Admission en 3^{ème} année du DFGSM

Pour être déclarés admis en 3^{ème} année de DFGSM, les étudiants devront obligatoirement avoir validé :

- Toutes les unités d'enseignements
- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique
- Le stage d'initiation aux soins
- Les UE transversales obligatoires de DFGSM₂
- Le module VSS (Violences Sexistes et Sexuelles)

L'étudiant a la possibilité de passer en DFGSM₃ en conservant la dette d'une unité d'enseignement de DFGSM₂ à acquérir obligatoirement l'année d'après.

b) Conditions de redoublement

L'étudiant qui redouble conserve le cas échéant :

- Le bénéfice des unités d'enseignement acquises et les sous-UE pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Le stage d'initiation aux soins
- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique, cependant l'étudiant pourra s'il le souhaite effectuer de nouveaux stages de maîtrise clinique pour enrichir sa formation clinique.

04.4 Sujets d'examens et consultation des copies

Les sujets d'examens seront systématiquement mis en annales en suivant la fin des délibérations de secondes sessions. Les enseignants ne souhaitant pas faire figurer leurs sujets en annales, devront se déclarer auprès de la scolarité et organiser avant la fin de l'année universitaire une séance de correction des sujets avec les étudiants.

Les étudiants disposent d'un délai de 5 jours après la parution des résultats du semestre pour demander et accéder à leur copie. Seule une consultation de la copie **en présence de l'enseignant responsable de la discipline sera possible**.

Dans le délai imparti, chaque enseignant proposera des plages de rendez-vous aux étudiants.

Passé ce délai, toute demande de copies sera rejetée.

Aucune copie ne sera envoyée par mail.

04.5 Présence et absence aux enseignements dirigés

La présence des étudiants est obligatoire durant chaque enseignement dirigé.

Toutes les absences doivent être justifiées auprès de la scolarité dans les 5 jours ouvrables à la scolarité.

Passé ce délai, aucune justification d'absence ne sera prise en compte.

Lors des ED, aucun changement de groupe ne sera autorisé sauf cas de force majeure.

05. LES REGLES SPECIFIQUES

05.1 Prise en charge des étudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou examens. Les étudiants concernés doivent adresser leur demande au Pôle Handicap Etudiant (PHE) de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH³¹. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Plus d'information sur la page de l'université dédiée www.univ-tlse3.fr/handicap.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

05.2 Aménagement des études

Le Régime Spécial d'Études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagement d'emploi du temps et du choix des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes>

05.3 Situation sanitaire

En fonction des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel suivant les préconisations du ministère des tutelles.

Les enseignements, cours magistraux et enseignements dirigés seront proposés à distance sur plateforme numérique. Les modalités de contrôle des connaissances telles que décrites en présentiel sont transposables en distanciel. Les contrôles continus n'ayant pas été réalisés en séance seront neutralisés.

**Université
de Toulouse**

Université de Toulouse
Faculté de santé
Département Médecine, Maïeutique et
Paramédical
37 Allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE
Tél. : +33 (0)5 61 14 59 24
Mail : sante.mmp.dfgsm2@utoulouse.fr